



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Peisey Nancroix

Discipline	SUPER GEANT			
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	L'OURSON			
Catégorie	U10àU16			
Altitude départ (m) :	2175			
Altitude arrivée (m) :	1852			
Dénivelé (m) :	323			
Longueur (m) :	1346			
Sous le N° d'homologation	3376/10/16			

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Costerg Jean Lou

Date d'expiration :
11/21

Fait le : 25 octobre 2016

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CÉDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr



FEDERATION FRANCAISE DE SKI

Rapport d'inspection : Pistes Alpines Nationales

JLC/MF – Novembre 2014

Rapport d'inspection : **Homologation** . **Ré homologation**

1. Comité : **SA** Lieu : **Peisey Nancroix** Nom de la piste: **I'OURSON**

2. Adresse à contacter : **ski club Peisey Vallandry**

Mairie de Peisey Vallandry

73210 Peisey Vallandry

Tél. : GSM : **0661502252** Email : **scpeiseyvallandry@gmail.com**

3. Déjà inspecté par :

Ancien N° d'homologation	SG		
--------------------------	----	--	--

4.

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/>	D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/>	D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/>	D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	SG					
Catégorie →	U12-U14-U16					
Altitude départ (m) :	2175					
Altitude arrivée (m) :	1852					
Dénivelé (m) :	323					
Longueur (m) :	1346					
Pente moyenne % :	24					
Pente maximum % :	45					
Pente minimum % :	7					
Orientation de la piste :	NW					

5. Branchement d'eau : **OUI**

6. Neige de culture : **OUI**

7. Cette piste est-elle déjà en bon état ? **OUI**

8. Taxe payée le : **16/08/2016**

Montant du chèque : **30**

9. Les besoins d'amélioration avant homologation :

10 : Travaux achevés ?

11. Mesure de protection et de sécurité qui sont nécessaires :

Interdire l'accès à la piste à toutes personnes étrangères aux compétitions .
Protection du restaurant les trois saveurs par ilets B à doubler si nécessaire .
Protection de l'arrivée du télécorde par matelas et filets B .
Protection des poteaux de bordure sur l'arriere de télé corde par matelas et suivant le tracé par filets B .
Protection des mémèzes cotégauche par filets B .
Protection des panneaux de signalisation par matelas et filets B .
Pylone 17 à protéger par matels et filets B .
En règle générale mettre en place les protections fixes ou mobiles en fonction des dangers au moment des courses .

Important ! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

En bordure de piste , avec arrêt de l'épreuve si nécessaire

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : ? / Câbles : **TRIPAIR** / Radios : ?

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes : **3000ph et 600ph**

TSD de peisey TSF du 2300

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

M. Yann Bobby president du club des sports

16. Observations générales :

17. Conclusions :

Bon pour homologation

18. Les dossiers sont-ils complets ? **OUI**

- **Homologation – Ré-homologation** : Documents techniques :

* Photo * Croquis * Profil * Descriptif * Plan de situation

Autres documents

Lieu et date : **Peisey Nancroix le 16/08/2016**

L'inspecteur Régional : **Costerg Jean Lou**

Signature :



Désignation du demandeur

Ski Club Peisey Vallandry

Homologation Stade de l'Ourson

Adresse : Mairie de Peisey-Nancroix ; 73210 Peisey-Nancroix

Mail : scpeiseyvallandry@gmail.com

Représentant :

Monsieur le Président BOBBI Yann

Tel : 06 61 50 22 52

Monsieur le Coordinateur Alpin Meyer Olivier

Tel : 06 88 21 15 73

Historique : Suite à une inspection datant du 19 mars 2003, cette piste, précédemment homologuée par la Fédération Française de Ski sous le n° 1108/11/92, puis ré-homologuée sous le n°2017/03/03, a subi des modifications (travaux de défrichage, terrassement et d'équipement) durant les étés 2004/2005 portant principalement sur la largeur de la piste, l'enneigement artificiel et les équipements de protection (filets). Elle a ensuite été homologuée par la Fédération internationale de Ski sous le numéro 8124/02/06.

Descriptif de la piste

Topographie :

Stade de Compétition de Peisey Vallandry

Orientation Nord-Ouest

Tableau récapitulatif :

Discipline	<i>Super Géant FFS</i>
Altitude départ (m)	
Altitude arrivée (m)	
Dénivelé max (m)	
Longueur (m)	
Pente moyenne	
Pente max	
Pente min	

DESCRIPTIF DE LA PISTE

Le lecteur est invité à se reporter aux plans joint au dossier pour une vision globale de la piste.

TOPOGRAPHIE

Départ :

Le départ principal de la piste se situe juste en aval de l'arrivée du TSD de « Peisey », à **2 065 m** d'altitude.

Un départ spécifique pourra être aménagé **ponctuellement** en amont (jusqu'à **2 175 m** voire même un peu plus si nécessaire) pour les épreuves de slalom géant ou les disciples de vitesse nécessitant un dénivelé plus important (supérieur à 213 m). Celui-ci sera à ce moment équipé d'un abri démontable.

Arrivée :

L'arrivée principale se situe à l'altitude **1 852 m**, juste en amont de la piste bleue de retour station dite « piste forêt ».

Une arrivée intermédiaire permet également l'organisation des courses de slalom FFS pour les catégories juniors et seniors ou FIS et se situe quant à elle à l'altitude **1 910 m**.

Celle-ci pourra être, selon les besoins :

- remontée légèrement pour les épreuves de slalom des catégories enfants (benjamins et jeunes)
- ou abaissée pour augmenter le dénivelé et rallonger la longueur du tracé pour les épreuves de slalom FFS seniors ou FIS (jusqu'à 1 852 m maximum, équivalent à l'emplacement de l'arrivée principale).

Tableau récapitulatif :

Discipline :	SLALOM (SL)			GEANT (GS)			VITESSE (SG + DH)			
Type d'épreuve :	FFS		FIS	FFS		FIS	FFS			
Catégories :	<i>Benjamins</i>	<i>Jeunes</i>	<i>Seniors</i>	<i>Toutes</i>	<i>Benjamins</i>	<i>Juniors</i>	<i>Jeunes</i>	<i>Seniors</i>	<i>Toutes</i>	<i>Benjamins</i>
Altitude départ (m) :	2 065			2 065	2 175		2 175			
Altitude arrivée (m) :	1 910	1 910 ou 1 852		1 852			1 852			
Dénivelé maximum (m) :	155	155 / 213		213	323		323			
Longueur (m) :	558	558 / 821		821	1 346		1 346			
Pente moyenne :	28 %	28% / 26 %		26 %	24 %		24 %			
Pente maximum :	45 %	45 %		45 %	45 %		45 %			
Pente minimum :	7 %	7 %		7 %	7 %		7 %			
Orientation générale :	Nord Ouest									

OBJET DE LA DEMANDE

L'objet de la demande porte sur l'**homologation FIS et FFS** du stade de compétition de la station de Peisey-Vallandry situé sur le territoire de la commune de PEISEY-NANCROIX, en Haute-Tarentaise (SAVOIE).

DENOMINATION

Piste de l'Ourson

LOCALISATION

Position géographique de la piste

Commune de PEISEY-NANCROIX
Lieu-dit de la Forêt de Plan-Peisey
Station de PEISEY-VALLANDRY

Distances

La station de Peisey-Vallandry se trouve à environ :

- 20 kms de BOURG-SAINT-AURICE
- 34 kms de MOUTIERS
- 61 kms d' ALBERTVILLE
- 111 kms de CHAMBERY

La piste se situe à un peu moins d'1 km de la station.

ACCES

A la station

La station est accessible par la RN90 longeant la vallée de la Haute-Tarentaise.

A MOUTIERS, prendre direction BOURG-SAINT-AURICE, puis un peu après BELLENTRE, quitter la nationale pour prendre direction LANDRY par la D87, et suivre direction PEISEY-NANCROIX.

A PEISEY-NANCROIX, continuer sur la D87 pour prendre direction VALLANDRY par la D226 un peu plus haut.

A l'entrée de VALLANDRY prendre à droite, direction PLAN-PEISEY.

A la piste

La piste est accessible directement en empruntant le télésiège débrayable « TSD de Peisey » au départ de la grenouillère de Plan Peisey.

La piste est également accessible en empruntant le nouveau télésiège débrayable « TSD du Grizzly » au départ de Vallandry, puis en suivant la piste rouge « Blanchot » et en coupant sur la gauche à mi-pente, pour rejoindre le sommet du TSD de « Peisey ».

Largeur de la piste

Largeur moyenne entre 50 et 60 m.

Terrain

Piste d'alpage bordée par la forêt sur toute sa longueur du côté gauche en descendant, et en partie seulement sur différent tronçon sur le côté droit.

Notons que la piste est également longée, en contigu, sur sa partie haute par une piste pour débutant, et sur sa partie intermédiaire par la piste rouge « blanchot ».

Nombre de portes

Suivant les normes FIS et FFS.

Visibilité

Très bonne. Seul le tronçon amont n'est pas visible depuis l'arrivée générale du fait de la topographie du terrain.

CONDITION METEOROLOGIQUES**Effets du vent**

Faible, grâce à l'environnement forestier protégeant la piste. Seule la partie supérieure, plus dégagée, est sensible à cet aléas.

Enneigement habituel

Enneigement habituel assez bon (1,50 m à 2,00m)

DESSERTE

La piste est desservie de manière générale par le télésiège débrayable 6 places :
« TSD de Peisey », de capacité 3000 personnes par heure.

Le télésiège à pince fixe « TSF des 2300 » doit être emprunté de manière complémentaire en cas de départ surélevé.

EQUIPEMENT**Abris**

Le stade est équipé de trois « cabanes » fixes, correspondant de haut en bas à :

- La **cabane de départ principal**, pour protéger les coureurs et le jury de départ, avec rampe de lancement,
- La **cabane d'arrivée intermédiaire**, pour le jury d'arrivée et les équipements,
- La **cabane d'arrivée générale**, pour le jury d'arrivée et les équipements.

Communication et chronométrage

Liaison directe entre les trois cabanes pour le **chronométrage** et la **communication audio** grâce à un réseau enterré de câblage longeant toute la longueur du stade.

Enneigement artificiel

L'enneigement artificiel du stade est assuré d'une part grâce aux différentes perches équipant la piste voisine, disposées le long de celle-ci en limite du stade (qu'il suffira de manœuvrer pour alimenter spécifiquement le stade de compétition en cas de besoin) ; mais aussi grâce à deux perches supplémentaires installées spécifiquement pour l'enneigement du stade de compétition, disposées en partie haute et intermédiaire de celui-ci, côté droit en descendant.

Arrosage

L'arrosage de la piste n'est pas prévu, mais il peut être envisagé grâce au réseau d'enneigement artificiel passant à proximité.

Autre

Signalons un restaurant d'altitude non loin du départ général du stade, légèrement en contre haut, sur la gauche en montant. Celui-ci est facilement accessible en empruntant le « TSD des 2300 ».

Signalons également des toilettes publiques un peu en contre bas du départ général du stade.

PROTECTION ET SECURITE**Clôture**

Du fait de son environnement (pistes voisines proches, arrivées d'appareils de remontées mécaniques, ...), ce stade de compétition nécessite une fermeture.

Notamment en partie haute pour isoler convenablement le départ du stade de compétition des pistes voisines et empêcher toutes intrusions de touristes dans l'emprise de celui-ci, mais également sur presque toute la longueur du stade sur le côté droit en descendant pour séparer la piste de compétition de la piste voisine.

C'est pourquoi, ce stade a été tout d'abord équipé de **filets anti-intrusion**, avec 1 piquet aluminium tous les 12 mètres. Chaque piquet étant protégé par un matelas mousse spécifique.

Localisation des filets anti-intrusion :

- aire de départ,
- puis sur toute la longueur, côté droit en descendant
- et jusqu'en amont du filet type « A » du côté gauche
- puis mur d'arrivée côté gauche
- et aire d'arrivée.

Un **filet type « A »** a également été installé localement côté gauche, en protection d'un passage délicat (sapins, rochers, ...).

De plus, environ 400 mètres linéaires de **filets type « B »** sont disponibles pour compléter l'équipement du stade de manière mobile et ponctuelle suivant les dangers identifiés et selon les tracés (protection des arbres, poteaux, rochers éventuels).

A l'occasion de la mise en service du départ spécifique « épreuves longues » (alt. 2175 m), la partie haute du stade sera fermée ponctuellement par un filet anti-intrusion amovible, complété si nécessaire par des filets type « B ».

Tout cet équipement est complété par un ensemble de matelas en mousse pour la protection du matériel de chronométrage, d'un dérouleur permettant de fermer l'aire de départ, de nombreuses banderoles « réservé à la compétition » à disposer sur les filets selon les besoins et d'un panneau fixe à l'entrée de l'aire de départ.

Secours

Sans difficulté sur toute la longueur de la piste. Poste de secours en sommet de versant (arrivée du TSD du Grizzly).

Distance hôpital

Hôpital de	Bourg-Saint-Maurice :	20 km par la route	et 7 km à vol d'oiseau.
	Grenoble :	140 km par la route	90 km à vol d'oiseau.



Aiguille Grive
2732 m

Départ GS
2175 m

SL H
SL H et D

Arrivée
1852 m

Les Arcs
1800

Vallandry

Plan Peisey

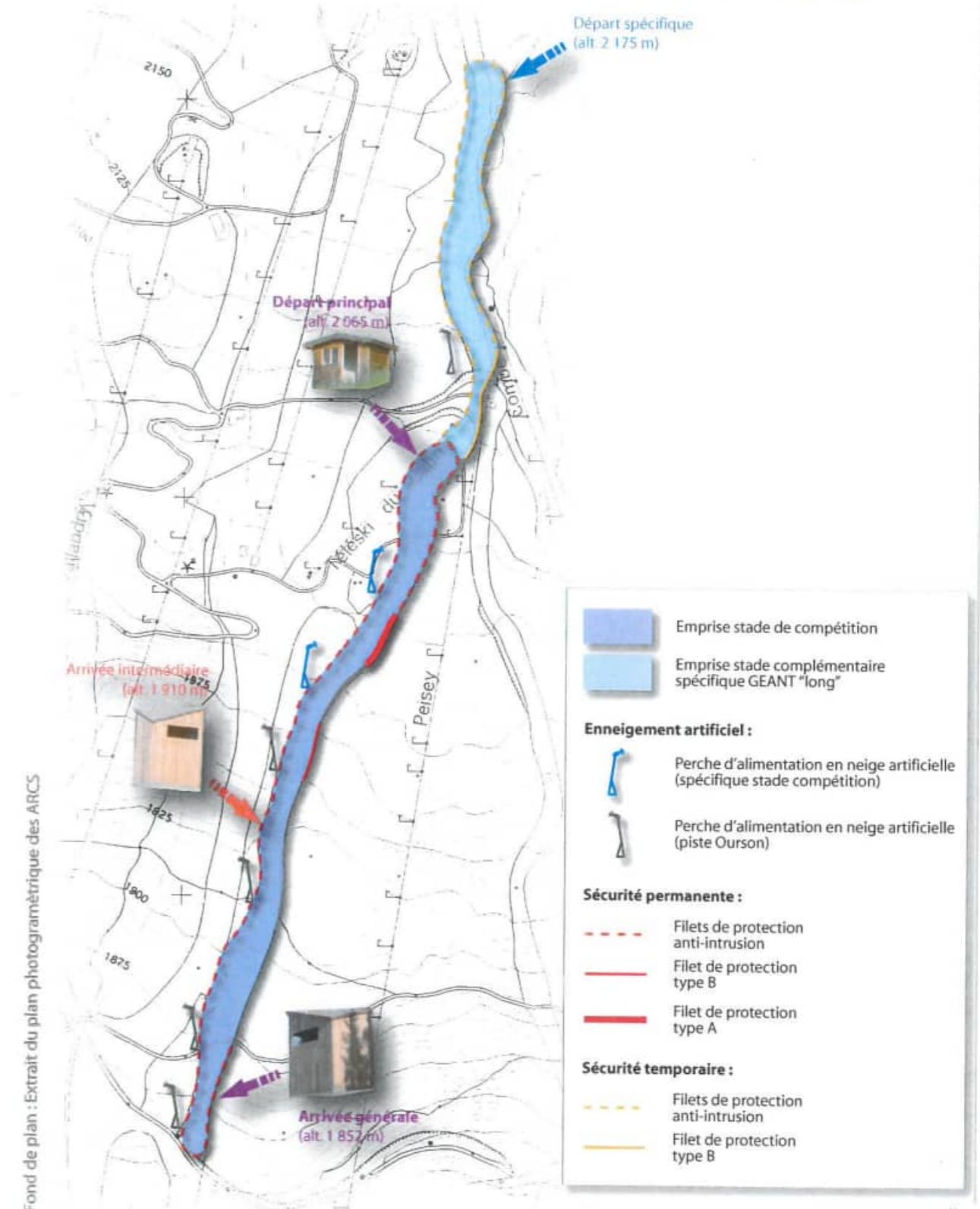
Détail des équipements

Département de la SAVOIE
Commune de PEISEY NANCROIX

Domaine skiable de Peisey Vallandry
Secteur de Plan Peisey

Homologation du Stade de Compétition

Plan Peisey

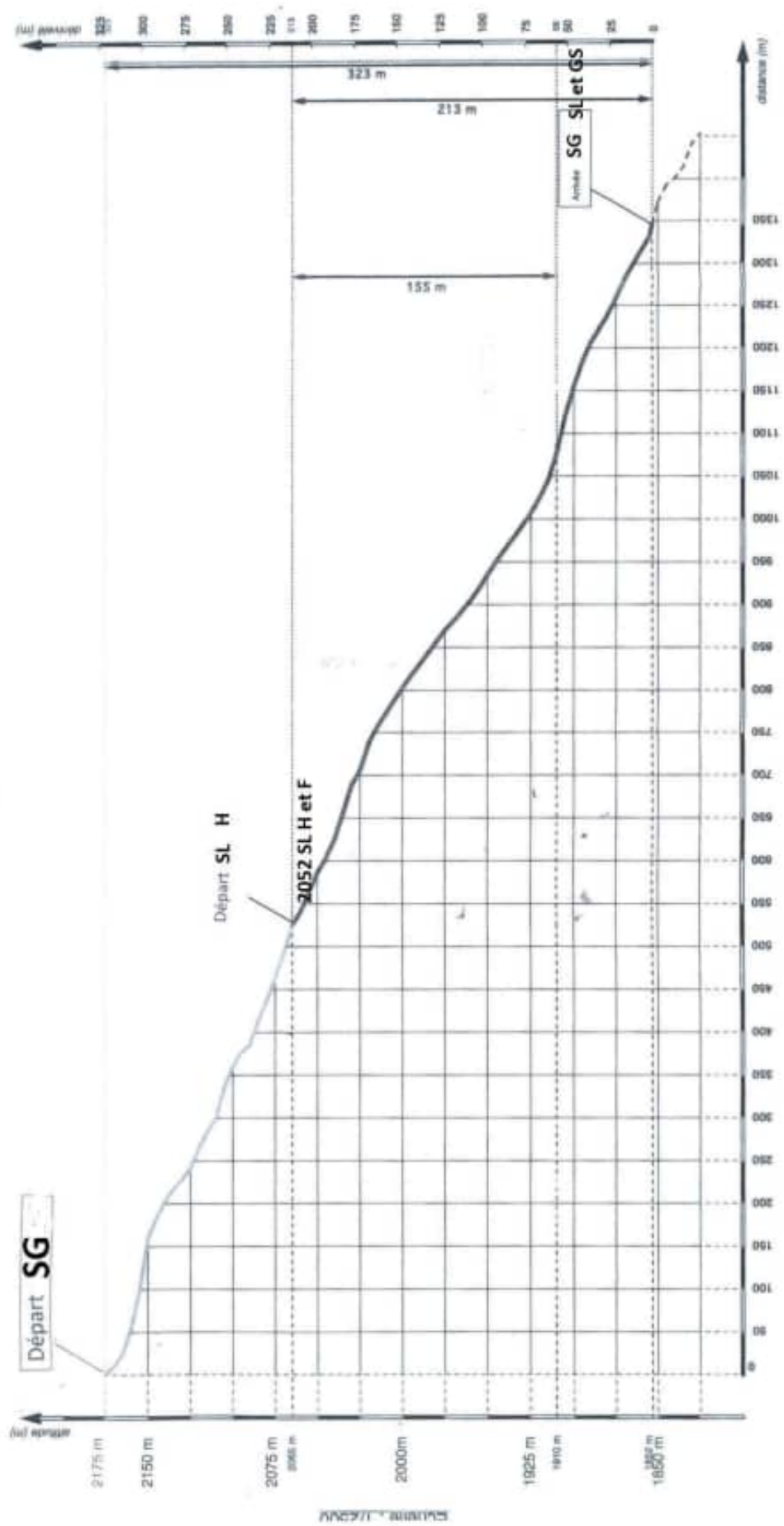


Stade de compétition de PeiseyVallandry



Détail des dénivelés

Echelle : 1/50000



Plan de situation

Département de la SAVOIE
Commune de PEISEY NANCROIX

Homologation du Stade de Compétition



Domaine skiable de Peisey Vallandry

Secteur de Plan Peisey



Fond de plan : Extrait de la Carte IGN 3532 ET, Les Arcs - La Plagne (Echelle 1/25 000) avec mise à jour suivante : suppression des 2 télésièges du Pra lombard et du Parchet remplacés par le nouveau télésiège débrayable de Peisey.